

PÉDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DE FORMATEUR

PICF

Objectifs

L'unité d'enseignement de "pédagogie initiale et commune de formateur a pour objet **l'acquisition, par l'apprenant, des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à un objectif fixé**, en s'appuyant sur un **référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification**, en utilisant des **ressources pédagogiques** personnelles et externes.

Contenu de la formation

- **Évaluation** du niveau de connaissance et celle restant à acquérir par les apprenants,
- **Utilisation** de supports pédagogiques,
- **Démontrer et justifier** les techniques, les procédures et l'usage du matériel,
- **Organiser** l'apprentissage des apprenants,
- **Placer** les apprenants dans une situation proche de la réalité,
- **Placer** l'apprenant dans une situation de travail,
- **Suivre** un référentiel et adapter les activités,
- **Évaluer** l'apprenant,
- **S'auto-évaluer** dans son rôle de formateur,
- **Établir** une communication dans le cadre de la formation,
- **Adapter** sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi,
- **Gérer** la mise en place d'une formation,
- **Positionner** le groupe en situation d'apprentissage,
- **Gérer** les comportements et les attitudes au sein du groupe,
- **Utiliser** les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstration en temps réel.
- Mises en situation.

Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans l'arrêté du 8 août 2012**.



PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu



DURÉE

- 35 h de face à face pédagogique



PARTICIPANTS

- 5 à 10 participants



QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF • CEAF



COÛT

- Se référer à la grille Tarifaire.



TEXTES OFFICIELS

- **Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024** relatif aux formations aux premiers secours.
- **Arrêté du 21 juillet 2025** modifiant divers arrêtés relatifs aux filières de sécurité civile de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile.
- **RIFC** – "PICF" et scénario pédagogique national.
- **Recommandations** de la DGSCGC.